



## COMMUNIQUE

A l'occasion de la fête de l'AID Al ADHA, les déplacements des citoyens connaissent une forte hausse, induisant une augmentation de la demande de transport sur ces différents modes, et en particulier les autocars de transport interurbain de voyageurs. A cette occasion, les gares routières enregistrent une forte affluence de voyageurs, ce qui crée des difficultés pour ces gares d'accueillir convenablement le nombre élevé de voyageurs, d'offrir les moyens de transports nécessaires, d'organiser la vente des billets au niveau des guichets, et de veiller à la sûreté et la sécurité des passagers et de leur bagages.

Pour dépasser les contraintes liées à cette situation et ses répercussions négatives sur les citoyens, le Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, chargé du Transport a adopté depuis plusieurs années l'approche d'anticipation pour la préparation de l'opération de transport de voyageurs à l'occasion de l'AID Al ADHA, et ce en coordination avec les professionnels, les autorités locales, les directions des gares routières de voyageurs et le comité national de prévention des accidents de la circulation.

Cette approche s'articule autour des deux principaux axes ci-après :

1. Mobilisation d'une capacité supplémentaire de transport par la délivrance aux professionnels des autorisations exceptionnelles de renforcement de ligne afin de satisfaire les besoins additionnels prévisibles, et ce sur la base d'une procédure d'appel d'offre visant la transparence et l'équité entre les entreprises.
2. Organisation de l'opération de transport des voyageurs au niveau des gares routières. Une commission spéciale composée des représentants de l'autorité locale, de la direction générale de la sûreté nationale, de la direction de la gare routière, des professionnels et de la direction régionale ou provinciale de l'équipement, du transport et de la logistique, est chargée du suivi de cette opération au niveau des gares routières, surtout en ce qui concerne le contrôle des prix.





Ainsi, et afin d'éviter le phénomène d'encombrement et d'autres problèmes observés lors de cette occasion, le Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, chargé du Transport exhorte les citoyens d'acquérir leurs billets au niveau des guichets réservés à cela et de s'adresser en cas de besoin aux membres de la commission précitée, se trouvant à la gare routière.

